

LA COOPERATIVE DES BOISSEAUX AGIT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET DES CONTINUITES ECOLOGIQUES

ANNEE 2013

CATEGORIE Environnement

RUBRIQUE Biodiversité et gestion durable des ressources

SOUS-RUBRIQUE Biodiversité

SECTEUR D'ACTIVITE Agriculture

TAILLE DE L'ENTREPRISE <100 salariés

PAYS (DE LA PRATIQUE) France (45)

ENTREPRISE

SCA de BOISSEAUX



Chiffres d'Affaires (2012): 15 millions d'euros

Effectif (2012) : 13

Pays (siège social) : France (45)

Site internet :

www.coopboisseaux.fr

Contact:

THIROUIN, Xavier, Directeur

coop.boisseaux@wanadoo.fr

BP recommandée par :
Florence DUPRAZ

CONTEXTE

Petite entreprise de taille humaine de la Beauce, la coopérative de BOISSEAUX, regroupe 120 exploitations et génère un Chiffre d'Affaires de 15 millions d'euros (50 000 tonnes collectées). La coopérative s'est engagée depuis 2009 avec l'aide de COOP de France dans une démarche RSE globale et exhaustive.

Suite à un diagnostic « bio-diversité réalisé avec l'association Loiret Nature Environnement, la coopérative mène un vaste projet qui se concrétisera par la publication d'un guide de préconisations diversité pour les agriculteurs.

OBJECTIF(S)

- Maintenir et favoriser la biodiversité ordinaire et patrimoniale sur le territoire
- Améliorer la diversité et la fonctionnalité des habitats
- Anticiper les demandes du Grenelle
- Assurer la compatibilité avec une production agricole rentable et de qualité

DÉMARCHE

Avec l'association Hommes et territoires, la coopérative a établi un diagnostic sur les continuités biologiques et le réseau écologique sur son territoire. Une carte des éléments semi-naturels montre les éléments boisés, herbacés, aquatiques et humides ainsi que les haies et les bandes enherbées. Une carte de la densité des éléments naturels permet de repérer les zones les plus favorables à la biodiversité.

6 fermes pilotes travaillent sur les aménagements favorables à la biodiversité, les espèces présentes et les pratiques d'entretien.

Le nombre d'espèces observées sur une exploitation est comptabilisé selon les grands types de paysage (ouvert, semi-aménagé, bien aménagé) et selon les types d'habitats. L'alouette des champs est par exemple l'espèce la plus répandue des zones de plaine.

D'autres suivis montrent la présence de plusieurs espèces de papillons sur les bordures de champs ainsi que la présence de plantes non adventices et intéressantes pour les polliniseurs.

Ces mesures permettent d'établir une liste de pratiques pour favoriser la biodiversité :

- Non broyage des bordures de champs ou broyage uniquement entre septembre et mars
- Implantation d'éléments semi-naturels avec la rédaction de 5 fiches techniques explicatives:
 - Mise en place et entretien de haies
 - Bandes enherbées
 - Bordures de champs
 - Inter cultures
 - Construction de nichoirs à abeilles et implantation de jachères mellifères
 - Plantation d'arbres

Un guide de préconisation et une formation de deux jours sont proposés aux adhérents. La sensibilisation est réalisée au travers de flash biodiversité 2 fois par mois après une réunion technique : exposé de 5 diapositives présentant une fleur, un oiseau...

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Choix des associations intervenant dans le dispositif
- Qualité de la sensibilisation des adhérents de la coopérative
- Constance dans la durée des actions
- Pertinence du choix des espèces à protéger : une action sur une espèce peut être néfaste pour une autre (ex : dégâts causés par les pigeons ramiers)

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET/OU DE GOUVERNANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'image auprès des acteurs économiques • nouveaux débouchés sur les filières souhaitant communiquer sur la biodiversité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des parties prenantes et de la population locale. • Fierté d'appartenance des producteurs à une coopérative responsable